



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Sommaire

AUTONOMIE, ÉQUITÉ, APPARTENANCE	3
Autonomie (ou la liberté responsable).....	4
Équité	4
Appartenance	6
FAMILLE ET IMMIGRATION : UN NATIONALISME INCLUSIF.....	7
Famille	8
Émigration.....	9
Enfance.....	9
Les aînés	10
Immigration.....	10
Accommodement raisonnable	11
Affaires indiennes	11
ÉCONOMIE SOCIALE : LE SEUL PROGRAMME SOCIAL ÉQUITABLE EST L'ACCÈS À L'EMPLOI.....	12
Faire le ménage dans le financement de la pauvreté	13
Travailler de concert avec les organismes communautaires	14
Le logement social	14
Encourager la prospérité et la richesse nationale	15
Favoriser une culture du travail et de la concurrence.....	15
La puissance de coopération et du bien collectif.....	15
ÉDUCATION ET CULTURE : PARTENAIRE DE L'ÉCONOMIE.....	16
Promouvoir notre culture et nos valeurs.....	17
Promouvoir une éducation favorisant une économie forte.....	18
Favoriser la recherche.....	18
Le Financement de l'Éducation supérieure.....	19
Le Québec doit être français	19



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

ÉNERGIE : PRÉVENIR LA CATASTROPHE	20
La souveraineté énergétique	20
Gestion de l'énergie	21
Transition vers une énergie verte	21
GOUVERNANCE : L'ORDRE NÉCESSAIRE À LA LIBERTÉ	23
Une vraie démocratie : représentative, imputable et transparente.....	23
Sécurité des gens et Protection intérieure	25
Accès à la justice.....	25
Traitement juste des criminels	26
SANTÉ : INDUSTRIE À DIMENSION HUMAINE	27
Administration	28
Défaire le monopole – avoir un système à deux vitesses	28
Accidents	29
ÉCONOMIE ET FINANCE PUBLIQUE : SORTIR DE L'ÉTAT DE PAUVRETÉ ET DE DÉPENDANCE	32
ENVIRONNEMENT : SAUVÉ PAR LE CAPITALISME VERT	35
TRAVAIL : UN NOUVEAU « CONTRAT SOCIAL » AVEC LE SYNDICALISME ET LES ORDRES PROFESSIONNELS	38
AGROALIMENTAIRE : LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	41
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE :	43



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

AUTONOMIE, ÉQUITÉ, APPARTENANCE

Équipe Autonomiste, comme son nom l'indique, défend l'autonomie. Notre projet de société implique l'autonomie du Québec à l'intérieur du Canada et la responsabilisation des individus.

Qu'est-ce que l'autonomie ? L'autonomie est :

- Un droit politique visant l'autogouvernance des individus, c'est-à-dire une politique de leur liberté dans les limites de droits comparables aux autres. En d'autres mots, c'est la liberté responsable.
- Un pouvoir/capacité d'agir par ses propres moyens. En ce sens, l'autonomie est la forme réelle d'indépendance autant pour les individus et pour l'indépendance de l'État québécois.

Pour s'assurer de la liberté maximale des individus, nous défendons le principe de subsidiarité qui dit approximativement ceci : *laisser le plus petit échelon capable de décider la faire*. Ce principe permet le plus de liberté possible sans anarchie. Il implique :

- Une décentralisation de l'État.
- Une meilleure forme de démocratie en facilitant l'énonciation des besoins du milieu et permet de meilleures pratiques politiques.

Sur notre plateforme, nous proposons des solutions correspondant à ces valeurs. Nous savons que les parties prenantes du milieu connaissent mieux que n'importe quel politicien les problèmes du milieu et possèdent des pistes de solution. Nous sommes un parti citoyen actif.

En ce sens, selon le principe de subsidiarité, nous voulons réclamer pour l'État québécois **tous les pouvoirs qu'il est en mesure d'exercer en maintenant notre place dans la confédération à la condition d'une reconnaissance de notre autonomie provinciale.**

Nous réaliserons ainsi une réelle confédération canadienne où tous les membres sont égaux et non plus soumis à la centralisation et à l'ingérence fédérale dans notre propre cour. Équipe Autonomiste osera, dans ce document, prendre également parti quant à des compétences que s'est unilatéralement appropriée le fédéral.

Équipe Autonomiste reconnaît pleinement qu'il s'agit d'un idéal qui doit viser à la fois à donner plus de liberté, mais aussi à s'assurer de considérer les plus vulnérables et de leur accorder les moyens nécessaires à l'exercice de leur droit à la liberté.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

C'est pourquoi nous disons être le seul parti promouvant une liberté responsable, c'est-à-dire que nous sommes aussi le parti de l'équité.

Dans cette visée, nous souhaitons aussi une **immigration responsable** limitée par la quantité d'intégration possible, c'est-à-dire pour que les immigrants participent à la vie collective québécoise sans perdre l'originalité de notre culture. Nous nous voulons rassembleurs. Devant la destruction manifeste du tissu social, nous pensons qu'il faut retrouver un sentiment d'appartenance.

Autonomie (ou la liberté responsable)

1. Autonomie de l'individu
 - a. Redonner le pouvoir et l'argent à la population tout en encadrant cette liberté;
 - b. Valoriser le principe utilisateur-payeur;
 - c. Privatiser ou encourager le secteur privé dans toutes les compétences qui ne sont pas celles de la législation, de l'administration de la justice, de l'éducation primaire et secondaire, des services d'urgence ou de maintien de vie, ainsi que des infrastructures
 - d. Abroger les lois trop nombreuses et contraignantes à la liberté des citoyens du Québec.
2. Autonomie de l'État
 - a. Rapatrier dans la constitution l'autonomie du Québec dans le Canada : *l'indépendance du Québec n'est pas notre combat*;
 - b. Rapatrier et renégocier nos compétences constitutionnelles;
 - c. Réduire la taille de l'État; ce qui permettra de surveiller plus efficacement la corruption, l'incompétence ou l'inefficacité de celui-ci. Cette solution permettra, non seulement un État plus efficient, mais permettra aussi de **diminuer la dette**, qui est un vol générationnel, ainsi que de **diminuer taxes et impôts**.
 - i. Instaurer un comité dont la responsabilité serait d'abroger et de simplifier les lois en cours;
 - d. Décentraliser le pouvoir en accord avec le principe de subsidiarité;
 - e. Se dégager des ingérences à l'autonomie de nos décisions, telles que le font l'ONU ou l'OMS.

Équité

L'équité n'est pas de donner la même chose à tous, mais de s'assurer de la même loi pour tous. Les seules différences acceptables dans la loi entre les individus doivent être la contribution à la société et les moyens d'assurer librement sa subsistance.

1. Restaurer les vrais principes fondamentaux de la justice sociale



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- a. Pour nous, la justice sociale s'énonce ainsi : « que chaque citoyen contribue à l'avancement de la société au meilleur de ses capacités, et que la société veille uniquement sur ceux qui en ont vraiment besoin
 - b. *Abolir tous les lois et programmes fondés sur la discrimination (dites positives et que l'on appelle sous divers noms idéologiques comme « parité » ou « inclusion »);*
2. Défendre l'équité entre les générations
- a. Ne pas laisser de dettes à la prochaine génération en sabrant le réseau de fonctionnaires publics inefficace;
 - b. Fournir le soutien nécessaire au plein développement des enfants;
 - c. Protéger les aînés;
3. Défendre une vraie Équité entre les hommes et les femmes :
- Nous croyons d'une part qu'il reste des combats à faire pour la condition féminine vers l'égalité; cependant, les hommes aussi subissent des injustices, notamment dans un cadre judiciaire ou professionnel.

Équipe Autonomiste est l'un des seuls partis politiques défendant la condition masculine au Québec durant les élections.

- a. Continuer de défendre la condition féminine;
- b. Encadrer des problématiques spécifiques aux femmes
 - i. Encadrer le droit et le financement de l'avortement tardif.
 - ii. Légaliser et encadrer la prostitution;
 - iii. Prévenir les féminicides en étudiant, déterminant et agissant sur les causes; par exemple, mettre en place des moyens susceptibles d'apaiser l'escalade des tensions conjugales;
- c. Défendre la condition masculine
 - i. Création d'un ministère de la condition masculine;
 - ii. Ouvrir une enquête publique sur la violence conjugale subie par des hommes;
 - iii. Punir plus sévèrement les fausses accusations;
 - iv. Corrigerons les failles du système de fixation des pensions alimentaires;
 - v. Établirons la présomption de garde partagée lors d'une séparation plutôt que la garde exclusive accordée trop facilement aux femmes.
 - vi. Lancerons des campagnes de publicité pour inciter autant les hommes que les femmes à dénoncer la violence qu'ils subissent, qu'elle soit physique ou psychologique.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- vii. Inciterons les garçons à étudier en les valorisant dans leur manière d'être et en adaptant leur formation à leurs besoins.
- viii. Préparerons les garçons et les filles à la citoyenneté et à la parentalité en mettant sur pied un cours d'économie familiale et de vie citoyenne.

Appartenance

1. Respecter et promouvoir les coutumes, les valeurs et les lois du Québec;
 - a. Défendre la laïcité à la fois dans l'état et dans le domaine public, dans le respect de notre héritage culturel et historique catholique;
 - b. Protéger et valoriser notre patrimoine;
 - c. Condamner plus sévèrement le vandalisme public du patrimoine culturel en le considérant comme antidémocratique;
 - d. Exiger du fédéral le respect du principe des deux peuples fondateurs de la confédération;
2. Prioriser les familles d'ici;
3. S'assurer de bien intégrer les nouveaux immigrants, ainsi que de la bonne intégration des immigrants déjà présents;
 - a. Pour ce faire, diminuer le seuil d'immigration à un niveau acceptable pour pouvoir les intégrer de manière responsable et pour qu'ils puissent contribuer le mieux et le plus rapidement possible à la société québécoise;
 - b. Exiger d'Ottawa un contrôle sur notre propre immigration; nous soutenons l'idée d'un droit naturel, du droit d'assurer le maintien de son existence.
 - c. Sélectionner les immigrants sur leurs qualifications professionnelles, ainsi que sur leurs valeurs;
 - d. Faciliter la reconnaissance des compétences professionnelles;
4. Optimiser la cohésion sociale;
 - a. Améliorer la gouvernance démocratique pour que chaque partie de notre société puisse s'exprimer librement;
 - b. Revaloriser la liberté d'expression;
 - c. Améliorer la consultation citoyenne;
 - d. S'assurer de l'équité dans toutes les lois;
 - e. Encadrer les mouvances idéologiques dans les universités.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

FAMILLE ET IMMIGRATION : UN NATIONALISME INCLUSIF



Équipe Autonomiste souhaite recréer un sentiment d'appartenance : un nouveau projet en commun avec les immigrants qui souhaitent y participer. Équipe Autonomiste souhaite cependant **préserver les valeurs et les coutumes du Québec.**

La meilleure façon de transmettre des valeurs et de préserver une culture qui nous est propre repose d'abord sur le modèle familial classique, puisque ce dernier modèle a fait ses preuves à travers l'histoire.

Le rôle de l'État consiste fondamentalement à représenter adéquatement la volonté générale de ceux qui ont grandi avec ces valeurs et traditions transmises, à représenter ceux qui ont contribué toute leur vie à la préservation de la culture.

Une culture n'est pas qu'une langue, mais des hommes, femmes et enfants concrets qui utilisent une langue pour exprimer ce qu'ils sont. **Pour préserver notre culture, il faut favoriser d'abord ceux qui l'ont fait vivre et qui la font encore vivre.**

Nous croyons donc qu'il faut d'abord encourager nos familles, puisque celle-ci est représentative d'un noyau de certaines valeurs (vecteur moral); la famille implique également un certain pôle éducatif. Nous avons un problème de dénatalité. Équipe Autonomiste est le seul parti à s'attaquer à ce problème.

D'autre part, l'immigration, au Québec, est devenue un fait. **Beaucoup d'immigrants ont contribué, contribuent encore et contribueront au développement du Québec.**

Cependant, soyons lucides : des problèmes d'intégration, que le Québec ignorait il y a à peine 10 ans, font l'objet maintenant de toutes les discussions de cuisine, malgré les silences de plomb de l'establishment. Il y a un malaise malsain au sein de la population dont il faut prendre action.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Équipe Autonomiste souhaite d'abord dire aux immigrants que nous avons un devoir moral de respecter toute vie humaine et que nous considérons que vous êtes québécois à part entière.

Sauf que nous devons dire la vérité :

- Il faut reconnaître les doléances du peuple canadien-français et sa spécificité, il disparaît dans ce que nous oserions appeler un « **génocide tranquille** », perpétré par le fédéral-anglais, et dans le silence d'une rectitude politique non représentative du premier peuple fondateur.
- Nous devons dénoncer l'usage systématique, par plusieurs partis politiques à la solde du grand capital international, de l'immigration pour pressuriser les salaires à la baisse. En d'autres mots, les immigrants sont instrumentalisés pour devenir le nouveau « cheap labor » de l'État et du grand patronat.
- Nous devons admettre notre incapacité actuelle à bien intégrer les immigrants.
- Notre population est vieillissante et il faut d'urgence réajuster la pyramide des âges.

En ce qui a trait à l'immigration, il faut donc prévoir une immigration responsable et viable sur le long terme; à l'immigration économique, nous devons opposer le veto de l'humanité et nous faire respecter auprès du fédéral dans la préservation du **peuple fondateur**.

Famille

1. Redonner l'autonomie aux familles;
 - a. Réaffirmer la primauté parentale;
 - b. Encadrer mieux la DPJ;
2. Défendre l'équité entre les sexes;
 - a. Défendre la condition féminine;
 - i. Prévention contre les « féminicides »;
 - b. Défendre la condition masculine;
 - i. Présomption de garde partagée;
 - ii. Travailler à une équité réelle dans le droit de la famille;
 - iii. Augmenter le nombre de centres d'aide pour les hommes;
 - iv. Condamner à une peine au moins semblable les fausses accusations;
 - c. Défendre le droit des transsexuels en même temps que celui des enfants;
 - i. Protéger le droit à la sécurité et au respect des transsexuels;
 - ii. Interdire l'endoctrinement de la théorie des genres auprès des enfants et les transitions en bas âge;
3. Encourager la natalité des Québécois;
 - a. Reconnaître davantage le rôle du parent-au-foyer;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- b. Verser le montant actuellement subventionné des CPE directement aux parents qui désirent rester à la maison dans le but d'assurer la garde de leurs enfants; ce montant serait non imposable et au nom de l'enfant;
- c. Améliorer les incitatifs et les conditions pour offrir davantage de conciliation travail / famille en entreprise;
 - i. Par exemple, encourager les entreprises ayant 500 employés et plus à prévoir une garderie à même l'entreprise;
 - ii. Dans la même optique, établir des garderies à même le milieu de travail pour des employés de l'État, tel que les infirmières;

Émigration

- 1. Afin d'éviter l'exode des cerveaux, en ce qui concerne les professions exigeant des qualifications universitaires, faire payer le vrai coût de l'éducation; l'université peut demeurer subventionnée; une déduction annuelle du revenu brut gagné de 10% sur 10 ans travaillé au Québec serait offerte. Équipe Autonomiste offrirait aussi la possibilité de rembourser l'intégralité à ceux qui veulent émigrer à l'intérieur des 10 ans.
- 2. Pour toute offre d'avantages socio-économiques ou socioprofessionnels, exiger le remboursement aux entreprises des avantages offerts (à l'exemple de la Suisse); déduction annuelle -10%;

Enfance

- 1. Exiger d'Ottawa d'interdire l'avortement tardif, sauf sous certaines conditions telles que des conditions médicales ou des événements post-traumatiques.
- 2. Faciliter les processus d'adoption de proximité et de renoncement de droit d'aptitude parental (cessation accélérée du droit parentale pour certains cas graves);
- 3. Exiger des mesures ou des peines judiciaires accrues pour les agressions d'enfants (violence physique);
 - a. En ce qui concerne les violences sexuelles sur des enfants, la pédophilie, Équipe Autonomiste étudierait tous les moyens disponibles pour s'assurer la sécurité à vie des enfants. Par exemple,
 - i. faciliter le suivi et la dénonciation par tous les intervenants du milieu de la santé, personnalité politique ou de premiers répondants;
 - ii. Analyser la possibilité de poser un bracelet de localisation à vie;
 - iii. Instaurer la castration chimique pour les récidivistes ou la peine de mort;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Les aînés

Il y a une richesse en veille dans nos aînés qu'on « entrepose dans des conditions indignes ».

Ceux qui ont travaillé toute leur vie ne devraient pas manquer du nécessaire et ils doivent finir leurs jours dans la dignité.

1. Allouer des fonds ou des crédits pour les maisons bigénérationnelles;
2. Intégrer les aînés dans la vie civile, intellectuelle (professorale) et professionnelle auprès des jeunes sous forme de mentorat;
3. Punir sévèrement les violences faites contre les aînés. Surveillance des endroits comme si ce serait un cadre institutionnel.
4. Étudier et instaurer en conséquence les modèles ayant aboli les « CHSLD » et ayant amélioré le service à même le domicile;

Immigration

1. S'assurer de bien intégrer les immigrants, ainsi que de la bonne intégration des immigrants présents;
 - a. Pour ce faire, diminuer le seuil d'immigration à un niveau acceptable pour pouvoir les intégrer de manière responsable et pour qu'ils puissent contribuer à la société québécoise (entre 6 et 7% sur une génération et ce, pendant un moratoire pouvant mener à une politique sur le long terme);
 - b. Exiger d'Ottawa un contrôle sur notre immigration;
 - c. Sélectionner les immigrants sur leurs qualifications professionnelles, sur leurs valeurs et sur leur religion/idéologie;
 - d. Faciliter la reconnaissance des compétences professionnelles;
 - e. Exiger le vrai coût de l'éducation aux étrangers qui viennent à l'université;
 - f. Soutenir la recommandation de ne pas porter de signes religieux dans le cadre d'un rapport d'autorité;
3. Suspension du droit de citoyenneté
 - a. pour certains crimes violents ou graves;
 - b. Faute de volonté prolongée à travailler;
4. Octroyer la citoyenneté sur quatre conditions sur cinq;
 - a. Habiter le territoire (sol);
 - b. Être né de parents citoyens québécois depuis au moins 5 ans
 - c. Travail et moralité
 - a. Favoriser l'immigration dont l'origine est de pays chrétien ou occidental;
 - b. Rapatrifier nos compétences constitutionnelles en immigration;
 - c. Exiger du fédéral les antécédents criminels commis hors Québec.
 - d. Langue;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- e. Besoins du pays d'accueil;
- 5. Visa temporaire sur 5 ans et citoyenneté sur 10;

Accommodement raisonnable

1. Réitérer le principe que « les lois doivent être les mêmes pour tous » ; il faut donc dénoncer le « wokisme » et le d.e.i. (diversité, équité et inclusion) qui sont en réalité des formes discriminations raciales ou sexuelles, puisqu'une « race » ou un sexe possèdent sur cette base des privilèges.
2. Les lois ne doivent pas être arbitraires, il faut de la rationalité et se fonder sur un principe du respect du droit individuel;

Affaires indiennes

1. Mettre fin à la discrimination fondée sur la race;
2. Exiger du fédéral
 - a. D'abolir le système de réserve;
 - b. d'abolir la loi sur les affaires indiennes
3. Reconnaissance des premières nations, à l'instar du Québec comme peuple fondateur, mais sans possibilité de séparation du pays.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

ÉCONOMIE SOCIALE : LE SEUL PROGRAMME SOCIAL ÉQUITABLE EST L'ACCÈS À L'EMPLOI



Équipe Autonomiste considère comme un principe inviolable que l'État a le devoir de maintenir le nécessaire requis à la subsistance des citoyens qui participent pleinement à la vie sociale ou veulent y participer.

C'est un principe de dignité humaine en tant que nation d'assurer une telle solidarité quant à la misère induite du prochain. Il est donc de notre devoir de protéger la vie des classes sociales les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui n'ont pas les moyens d'assurer leur propre existence (tels que les enfants et les vieillards).

La pauvreté est un mal social, surtout lorsqu'elle est subie par des familles ou des travailleurs qui contribuent au bien-être de toute la société. Ainsi, un État responsable devra s'attaquer aux causes réelles de la pauvreté au lieu de financer le chômage.

Un État responsable a aussi le devoir de créer les conditions nécessaires à la prospérité. Or, la richesse d'une nation dépend d'abord de l'organisation du travail et des opportunités d'investissements.

Il faut conséquemment permettre la pleine participation de tous à la vie collective pour qu'ils soient en mesure de satisfaire décemment leurs besoins et créer un environnement social propice au désir de travailler.

Chacun doit pouvoir ainsi développer les nouvelles compétences nécessaires au plein potentiel du travail. Ceux qui travaillent décemment doivent pouvoir subvenir décemment à leur besoin.

Pour toutes ces raisons, nous nous opposons à financer le désœuvrement, puisqu'il pénalise le travailleur en récompensant l'inaction. De plus, il n'est pas juste que le gouvernement



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

exploite les travailleurs honnêtes pour financer une pauvreté qui profite à la classe politique. Cessons la politique qui consiste à entretenir une pauvreté subventionnée.

Équipe Autonomiste ne veut pas donner des subventions qui ne soulagent la pauvreté individuelle qu'au détriment de la richesse collective.

Quant à la plupart des organismes communautaires, nous croyons qu'ils remplissent des fonctions nécessaires au bien-être des plus vulnérables, sous condition de financement publique.

Plusieurs occupent des fonctions sociales ne pouvant pas être déléguées à la libre entreprise. Par exemple : l'aide à l'alcoolisme, l'aide à la toxicomanie, les victimes d'agression, l'aide aux itinérants ou le support à la santé mentale.

Nous tenons pour évident que pour que nous puissions partager les richesses, il faille d'abord en créer en favorisant la libre entreprise et l'avantage personnel à travailler.

Empêcher quelqu'un de travailler et de subvenir à ses besoins est contraire à la protection des individus. Pénaliser les travailleurs par de lourdes taxes et impôts est contraire au bon sens.

Pour nous, le seul programme politique viable et responsable est de permettre le plus possible l'accès au travail de tous.

Faire le ménage dans le financement de la pauvreté

1. Revoir les modalités de l'aide sociale;
 - a. Aider davantage ceux qui sont inaptes à travailler;
 - b. Aider davantage les familles pauvres;
 - c. Aider à former les assistés pour qu'ils puissent remplir des emplois en demande;
 - d. Subventionner le salaire de personnes sous-qualifié pour les intégrer dans travail, afin qu'ils y développent et apprennent des compétences directement nécessaires au milieu du travail;
 - e. Sanctionner les personnes « aptes » qui abusent de l'aide sociale;
 - f. Limiter l'immigration selon les besoins de travail et de qualifications;
2. Instaurer un « tax flat rate »
 - a. Simplifie le travail de l'État et permettrait la réduction de sa taille;
 - b. Automatiser les impôts de manière à diminuer la quantité de fonctionnaires;
 - c. À long terme, viser à amoindrir optimalement l'impôt sur les salaires;
3. Laisser l'argent en premier lieu dans les poches de ceux qui l'ont mérité;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

4. Instaurer des procédures d'amélioration continue et de surveillance des fonds publics, afin de « couper dans le gras »
 - a. Notamment, nous devons revoir les services de l'État, afin de privatiser ce qui ne devrait pas être de son ressort.
 - b. Nous devons cesser la culture des subventions aux entreprises, car elle est contraire à la libre entreprise, elle est préférentielle, propice à la corruption, destructrice de la concurrence et de la performance; de plus, les subventions supposent des impôts plus élevés. Cette culture crée une dépendance sur le marché des fonds publics. L'entreprise ne doit pas vivre sur le respirateur artificiel qu'est l'État.
 - c. Nous devons cesser les subventions à l'achat, puisqu'elles augmentent le prix d'achat et impact sur la capacité de concurrencer les autres marchés;
 - d. Instaurer des organes de surveillance de l'État;
 - e. Simplifier les processus de l'État;
 - f. Éliminer les contraintes artificielles au travail, telles que droits, permis, corps de métiers, régulations entre provinces;
 - g. Revoir la formule syndicale de la fonction publique;
 - h. Revoir les modalités salariales uniformes de la fonction publique;
 - i. Préconiser les achats gouvernementaux nécessaires locaux;
 - j. Décentralisation des structures, afin de permettre plus de flexibilité aux acteurs du milieu;

Travailler de concert avec les organismes communautaires

1. Revoir le financement des organismes communautaires pour s'assurer que les fonds soient bien utilisés, c'est-à-dire qu'ils bénéficient réellement à *ceux* qui en ont besoin;
2. Reconnaître l'action communautaire et le rôle qu'ils jouent dans le milieu en améliorant la coopération avec les acteurs du milieu; ce qui permettra de mieux connaître les besoins de la population et d'adapter des politiques plus justes;
3. Donner une plateforme électronique pour l'économie communautaire;

Le logement social

1. Déréguler les contraintes au promoteur;
2. Améliorer les conditions de cession de bail autant pour le propriétaire que pour le locataire;
3. Réformer le tribunal administratif du logement (TAL)
4. Demander plus de rigueur sur la tenue du parc immobilier
5. Abolir la taxe de bienvenue.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Encourager la prospérité et la richesse nationale

1. Encourager la production des produits de luxe
2. Restreindre et amender le libre-échange pour contrôler la direction des capitaux
3. Fournir un nouveau « deal » dans la fonction publique : en échange d'un salaire plus élevé, les syndiquées accepteraient une description de tâche plus flexible;

Favoriser une culture du travail et de la concurrence

1. Afin d'améliorer les compétences techniques sur le marché, remplacer le chômage et l'assistance sociale par des formations techniques;
2. Paiement par l'État de certaines prothèses ou mise à la disposition des travaux possibles pour les personnes handicapées.
3. Développer une politique de plein-emploi;
4. Supprimer certains droits exclusifs à certains corps de métier, afin de permettre une concurrence juste.
5. Maintenir aux professionnels ayant un ordre professionnel la liberté d'exprimer une opinion dans le débat public indépendamment de leurs ordres professionnels.
6. Limiter la propriété intellectuelle des capitaux pour favoriser la PME;

La puissance de coopération et du bien collectif

1. Interdiction légale du lobbying en rendant l'information publique les informations (transparence);
2. Considérant que l'appropriation de la terre est un bien collectif, à condition d'être prêt à le défendre, retour en dividende sur l'impôt foncier (la terre ne peut être un produit);
3. Mettre une disposition publique d'outil pour la vente et l'exportation.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

ÉDUCATION ET CULTURE : PARTENAIRE DE L'ÉCONOMIE



Équipe Autonomiste considère que l'éducation ne se restreint pas qu'à l'école. En effet, notre vision de l'éducation est de beaucoup plus large que cela. Nous distinguons éducation et instruction.

- L'éducation est l'ensemble des activités qui « forme » le caractère des individus. Autres que l'école, nous pourrions donner en exemple l'armée, les cadets, le milieu de travail, la famille, etc.
- L'instruction, c'est la transmission de connaissances; celle-ci dépend des réseaux de distribution et de circulation du savoir. Autres que l'école, nous pourrions y inclure les médias, l'art et le milieu de travail.

Le premier but de l'Éducation doit d'abord être la formation du citoyen; c'est-à-dire la formation de citoyens capables de jouer un rôle pratique dans la société (métier), ayant les qualités morales d'y jouer un rôle, conscient de son histoire et des principes qui l'animent.

Il s'agit principalement de former les enfants au civisme, c.-à-d. à la connaissance des droits et devoirs de l'individu dans sa collectivité. Le but de l'éducation et de l'instruction pour les enfants doit être de les transformer en adultes autonomes et responsables.

L'État a le devoir de fournir un milieu d'enseignement adapté et décent. Quand l'État étend l'éducation à la sexualité au-delà des faits scientifiques, ce qui est le cas avec l'idéologie de genre, ou quand les universités « enseignent » une idéologie comme le wokisme, alors il ne s'agit pas d'instruction, mais d'une forme d'éducation « morale »; l'école devient alors outil de propagande.

Pour l'adolescent et l'adulte, il doit être en mesure d'être un citoyen participant à la vie politique par le développement des capacités du travail intellectuel, notamment la pensée critique fondée sur une connaissance générale adéquate permettant de conserver notre héritage culturel et nos valeurs.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Le savoir doit s'évaluer à la mesure de sa pertinence. La qualité de l'instruction réside dans le développement *pratique* des compétences afin d'atteindre un but ou un objectif de vie autonome ou professionnel. Par exemple, c'est aux résultats qu'on juge d'un bon médecin. Conséquemment, ce sont par les compétences que nous pourrions juger de la bonne et de la mauvaise instruction, que nous pourrions enseigner les modèles les plus performants.

Nous devons évaluer les compétences réelles à participer à la vie sociale en sachant lire, écrire et compter correctement.

Nous devons aussi évaluer les compétences professionnelles des réseaux de formation. Pour ce faire, le milieu professionnel doit jouer un plus grand rôle dans la demande des compétences à enseigner et permettre la reconnaissance et la transmission du savoir à proximité et dans les milieux concrets du travail.

Les artistes protestent publiquement lorsque le gouvernement coupe dans l'art subventionné, comme si l'État trahissait un droit fondamental. Il en résulte souvent une forme hautaine de culture qui n'intéresse personne faute, pense-t-il, de ne pas être comprise.

Nous pensons que cette culture-là doit d'abord être populaire et intéresser les grandes masses. La culture, par exemple le cinéma ou l'art, s'inscrit dans l'éducation populaire, lorsqu'elle transmet certaines valeurs que ce soit en glorifiant, en dénonçant ou en contestant. L'art peut exprimer et refléter qui nous sommes.

La culture est aussi une forme d'instruction quand elle est un vecteur de connaissance; par exemple, le cinéma peut servir à montrer notre histoire. Quand la « culture » ne s'adresse qu'à une clique, elle se cloisonne. Ce n'est plus une culture qui s'exprime et reflète qui nous sommes. Ce n'est que par sa dimension sociale que l'art doit pouvoir venir des fonds publics. La condition de cette représentation est la liberté d'expression.

Promouvoir notre culture et nos valeurs

1. Cesser l'obligation d'assister aux cours d'éthique et culture religieuse dans les écoles publiques et permettre un cours sur la culture et les valeurs québécoises;
2. Faire participer les jeunes aux tâches de l'école, afin d'augmenter leur autonomie et les éveiller aux besoins de la communauté;
3. Éducation morale
 - a. Éviter l'endoctrinement des théories du genre dans les écoles;
4. Prise en charge des décrocheurs;
5. Permettre et appuyer la discipline dans les classes;
6. Remettre les cours d'éducation physique.
7. Promouvoir l'excellence;
8. Prestation et soutien fiscal pour « l'école à la maison »;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Promouvoir une éducation favorisant une économie forte

1. Donner une éducation civique, démocratique et économique;
2. En raison de l'analphabétisme, il est urgent de réformer l'instruction au Québec par une série de mesures décrites sur notre site
3. Reconnaître les diplômes étrangers plus rapidement;
4. Reconnaître et faciliter la formation en Entreprise;
 - a. Enregistrer les formations offertes en entreprise;
 - b. Accès des entreprises à du matériel didactique;
 - c. Promouvoir la formation en entreprise;
 - d. Revaloriser les cours professionnels et techniques;
 - e. Reconnaître des crédits aux enfants de 14 ans et plus qui travaille comme acquisition de compétences;
 - i. Abroger l'interdiction des jeunes de travailler;
 - f. Mise à disposition locative des structures de formation avec crédit de participation pour formation en entreprise;
5. Instaurer un programme permanent visant à alphabétiser les décrocheurs; l'incapacité à lire et compter est une barrière à pouvoir faire des tâches professionnelles et pour participer à la vie démocratique qui suppose la capacité de s'informer et de s'exprimer;
6. Les notes de cours et le matériel scolaire sont la propriété de l'employeur (Obligation d'être déposé publiquement à l'usage des autres professeurs dans le réseau scolaire québécois).
7. Continuer d'avoir les écoles privées et les écoles publiques, considérant que même financées en partie, les écoles privées permettent des économies sur l'éducation.
8. Promouvoir l'anglais dès la première année du primaire, afin de favoriser le commerce;
9. S'assurer de la qualité de l'enseignement et de la réponse aux besoins de l'économie par une commission qui assurerait la concertation entre l'État, l'éducation et le patronat;
10. Éviter l'exode de cerveaux en faisant payer le juste coût en cas d'exode (obligation de travailler un certain temps au Québec pour éviter les frais de l'éducation);

Favoriser la recherche

1. Promouvoir la formation scientifique;
2. Promouvoir les structures faisant le pont entre la recherche académique et l'industrie;
3. Recadrer l'allocation des fonds de recherche et développement;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Le Financement de l'Éducation supérieure

1. Libéraliser les droits de scolarités;
2. Recadrer le mandat des commissions scolaires et ajuster leur taille en conséquence;
3. Revoir l'utilité du modèle des cégeps (tronc commun);
4. Supprimer le financement des universités qui endoctrinent, au lieu d'enseigner;

Considérons les trois cas pour le financement des études supérieures.

1. Ou bien l'employeur est le gouvernement, auquel cas l'État doit payer pour la formation de ses fonctionnaires sous forme de prêt sans intérêt.
2. Ou bien, c'est dans le cadre d'une profession, auquel cas, il est légitime à l'État de solliciter la participation financière des entreprises, puisque celles-ci bénéficient de la formation de salariés qualifiés. L'État doit continger les places en fonction du marché de l'emploi et adapter la formation en fonction du développement spécifique des compétences professionnelles du marché.

Ces compétences devront être définies avec les acteurs du milieu. Dans certains cas, permettent le transfert de connaissance à même les entreprises en les reconnaissant ou permettre à des entreprises performantes de partager leur compétence.

Dans le cas d'un chômage dû aux changements de qualifications professionnels, il vaut mieux à l'État de financer des études permettant de mettre à jour ces compétences.

3. Ou bien, l'étudiant suit des cours dans un intérêt personnel, auquel cas les frais devraient être à la charge des individus.

Le Québec doit être français

1. S'opposer à l'écriture dite « inclusive »
2. Choisir une immigration FRANÇAISE dont la culture est proche de la nôtre;
3. La fonction publique et l'éducation au Québec doivent être françaises comme seule langue officielle au Québec;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

ÉNERGIE : PRÉVENIR LA CATASTROPHE

L'énergie est le fondement de la puissance de production industrielle. Considérant que :

- La plus grande efficacité du pétrole relativement aux énergies alternatives,
- Le pétrole est en théorie une ressource en quantité finie et que ces quantités sont difficiles à estimer pour plusieurs raisons
- La grande demande en Énergie, ainsi que notre dépendance à cette ressource

Nous en concluons que nous nous dirigeons vers une grave crise énergétique (pétrolière), pour lesquelles les énergies alternatives ne sont pas prêtes et lesquelles ne seront peut-être pas suffisantes.

L'énergie est à la base du transport, du chauffage, du maintien d'infrastructures critiques et de la production alimentaire. Conséquemment, la puissance d'une nation à se déplacer, à se chauffer, être en sécurité et à manger, est directement reliée au contrôle et à la gestion de ses ressources énergétiques.

Nous ne nous opposons pas à l'usage du pétrole, mais proposons une **gestion responsable des ressources** collectives en Énergie.

La souveraineté énergétique

1. Viser l'indépendance énergétique dans la mesure du possible;
 - a. Développer nos ressources en hydrocarbures;
 - b. Étudier, corriger et envisager l'énergie nucléaire comme source d'énergie de remplacement au pétrole; utiliser les déchets thermiques des centrales pour la cogénération dans la mesure du possible (fournir la chaleur aux agglomérations à proximité).
 - c. Étudier, corriger et améliorer l'efficacité de l'énergie solaire comme source d'énergie de remplacement au pétrole;
 - d. Dénoncer et imposer un frein au développement éolien qui nuit à notre potentiel agricole et touristique, puisque cette technologie est en réalité inefficace et polluante;
 - e. Développer la transformation secondaire et tertiaire de l'aluminium;
2. Relancer Hydro-Québec internationale (vendre l'électricité à un prix plus cher que localement);
3. Dénoncer l'instrumentalisation politique et économique de l'écoanxiété.
 - a. Sortir du protocole de Kyoto;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- b. Abroger toute loi sur le monopole des voitures électriques;
- c. Abroger et rendre public les ententes faites sous prétexte environnemental avec des organismes supranationaux comme l'ONU et le World Economic Forum;

Gestion de l'énergie

1. Instaurer une gestion responsable des besoins énergétiques de l'État
 - a. Gérer l'éclairage des édifices, des lieux publics et des rues. Celles-ci représenteraient environ entre 5% et 15% de la consommation totale au Québec.
2. Instaurer une gestion globale des ressources énergétiques
 - a. Taxer la production de bitcoin en raison de sa nature extrêmement énergivore;
 - b. Axer la gestion des centres de données.
 - c. Gérer l'offre des énergies non renouvelables;
 - d. Combattre l'obsolescence, notamment en distribuant les coûts pour disposer des déchets;
 - e. Maintenir ou augmenter les tarifs sur le prix du pétrole pour diminuer la demande et l'investir dans la recherche d'alternatives ou d'installation de structure nucléaire;
 - f. Laisser la gestion et la production énergétique sous bail;
3. Moratoire concernant Hydro-Québec et revue de son mandat de prévoir les demandes énergétiques, la pérennité et la fiabilité du réseau;
4. Vendre l'énergie au vrai prix et ainsi mettre fin aux prix préférentiels sur l'énergie dont profitent certaines compagnies; Équipe Autonomiste considère qu'il s'agit là d'une pratique de subventions déguisées.

Transition vers une énergie verte

1. Laisser le marché autonome pour la gestion du pétrole;
2. Conserver un ratio entre la couverture végétale et le nombre d'automobiles;
3. Combattre le trafic routier - en tant que dépense énergétique inutile - par un plan national d'urbanisme;
4. Mieux financer les recherches dans les énergies « vertes » (solaire, nucléaire, substitut et répliques de pétrole, gaz naturel);
 - a. Permettre une réelle concurrence énergétique afin que le marché soit moins énergivore;
 - b. Cesser le financement de l'hydrogène comme arnaque scientifique;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- c. Dénoncer le mirage vert;
- 5. Favoriser la géothermie dans les grands bâtiments gouvernementaux et publics;
- 6. Proposer des crédits, des tarifs réduits, ou d'autres formes d'incitations à rénover les maisons et autres bâtiments pour améliorer leur efficacité énergétique (isolation, consommation, contrôle d'éclairage, échange thermique, etc.)



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

GOVERNANCE : L'ORDRE NÉCESSAIRE À LA LIBERTÉ



La gouvernance est le rapport que l'État entretient avec les citoyens pour régler leur rapport entre eux. L'État est l'organisation sociale qui se doit d'être au service au citoyen.

Équipe Autonomiste veut d'abord un gouvernement le plus libre possible. Pour cela, les individus doivent aussi être le plus libres possible. Conséquemment, l'État doit être minimal et ne s'ingérer dans la relation entre individus que lorsque cette ingérence est nécessaire pour éviter l'usage de la force ou pour ne pas laisser une personne en manque d'autonomie dans le besoin. Elle doit être basée sur le modèle de la subsidiarité, c'est-à-dire décentralisée. Une vraie démocratie se doit d'être imputable et transparente.

Par Équité, la justice doit être accessible à tous, sans quoi elle n'est pas justice du tout. Nous pensons aussi que charité envers le criminel est trahison contre la victime. Le criminel doit subir une peine proportionnelle au geste mal intentionné et la victime doit être aidée.

Une vraie démocratie : représentative, imputable et transparente

1. Instaurer une démocratie représentative
 - a. Réaffirmer la liberté d'expression nécessaire au débat public;
 - i. Abolir la notion de discours haineux pour conserver dans la loi la pénalisation de la menace ou de la diffamation; le citoyen a toujours le droit, et même le devoir, de critiquer son gouvernement, la critique citoyenne ne devrait jamais être considérée comme un discours haineux. En raison de sa nature arbitraire, Équipe Autonomiste veut abolir le concept légalement.
 - ii. Condamner formellement au criminel le doxxing;
 - iii. Déclarer nous aussi comme terroristes des organisations non démocratiques comme l'extrême droite, l'extrême gauche, les partis communistes ou les « antifas »



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- b. Rapprocher l'État du citoyen;
 - i. Décentraliser le pouvoir (principe de subsidiarité);
 - c. Instaurer une vraie Équité (mêmes lois pour tous) en combattant les principes de discriminations dites « positives » tels que les principes de parité;
 - d. Revoir le financement et la représentation des partis, afin de permettre une réelle représentativité pour les petits partis, plus propices à représenter la population; présentement, une réelle représentation politique et médiatique des partis alternatifs ou de proximité n'existe tout simplement pas;
 - e. Éviter les biais démocratiques par le parti au pouvoir qui les favorisent;
 - f. Interdire la publication de sondages durant la dernière semaine de campagne;
 - g. Fournir le programme de tous les partis politiques dans tous les foyers durant les élections.
 - h. Limiter l'affichage de la publicité électorale à des endroits spécifiques pour être égalitaire et ordonné sur le territoire pour limiter la pollution environnementale et visuelle.
2. Instaurer une démocratie imputable
- a. Abolir les élections partielles;
 - i. Efficacité, coût et temps économisé.
 - ii. Respect des votes de la dernière élection générale.
 - b. Donner au vérificateur général, suite à une enquête, la possibilité de donner un mandat d'une commission d'enquête; le résultat de l'enquête devra être rendu public.
 - c. Cesser de verser l'indemnité de départ aux députés qui démissionnent. Le régime collectif reste intact pour le député étant donné son travail accompli.
 - d. Empêcher les lois disculpant les personnes au pouvoir; réinstaurer une imputabilité et une reddition de compte.
 - e. Instaurer un comité de gestion publique à long terme;
 - i. Pour instaurer des objectifs dont le délai dépasse un mandat;
 - ii. Préparer des plans d'urgence pour la population en déterminant des scénarios possibles (pannes électriques généralisées, crise du verglas, attaque terroriste, etc.)
3. Instaurer une démocratie transparente
- a. Remettre en vigueur la charte de Munich en ce qui concerne les journalistes ou / et leur imposer un ordre professionnel, car ils ont un devoir de rigueur
4. Réaffirmer notre autonomie dans le Canada et à l'étranger
- a. Avoir notre propre représentation dans les institutions internationales comme l'ONU;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- b. Se réserver, grâce à la clause nonobstant, un droit de retrait pour les clauses imposées par l'ONU pour conserver notre autonomie.
- c. Revoir nos engagements internationaux pour conserver notre souveraineté politique de fait.

Sécurité des gens et Protection intérieure

Le plan d'Équipe Autonomiste est tout d'abord la prévention, la surveillance légitime, la dissuasion, la confiscation des moyens du crime et qu'en toute dernière ligne, la pénalisation.

Les taxes et impôts ne sont justifiables que dans la mesure où les services d'urgence sont là pour assurer en partie la protection des biens des particuliers et assurer la propriété.

1. Prévenir
 - a. Sentence ferme pour certains crimes (peine minimale);
2. Surveiller
 - a. L'usage de la force doit pouvoir être filmé, surveillé et documenté; l'usage de la force doit être proportionnel à la force opposée; le droit de l'usage de la force n'étant pas étendu à tout civil, elle devient un cas particulier. Cette mesure vise à la fois à protéger le policier, mais aussi le public.
 - b. Augmenter la surveillance de certains endroits publics particulièrement à risque de crimes à titre d'enquête uniquement;
3. Dissuader
 - a. Guerre contre le crime organisé par une loi d'imputabilité: possibilité d'une peine pour les crimes du groupe criminel.
4. Confisquer les moyens du crime
 - a. Confiscation des biens du crime organisé pour contribuer à la défense;
5. S'ajuster
 - a. Lutter contre les policiers corrompus et la non-application de la loi pour s'assurer de la confiance du public dans la loi
 - b. L'usage de la force de l'État doit être fondé strictement sur la loi et les peines doivent être proportionnelles au crime commis.
6. Pénaliser
 - a. Obliger des délais de traitement courts pour les crimes graves contre la personne;

Accès à la justice

1. Moderniser le système de justice pour qu'il soit moins lourd et plus rapide;
2. Favoriser l'accès à la Justice



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- a. Financement public de la défense de la victime sur les avoirs d'un agresseur dans certains cas (la preuve est évidente, le dommage subi est réel);
- b. Revoir les législations et les procédures pour accélérer le processus;
- c. Empêcher les collusions entre avocats;
- d. Accès à la justice pour tous comme conformité minimale à une gouvernance légitime (% du dommage);
- e. Pénalité plus grande en cas de preuve de fausse déclaration (sanction risquée par la fausse accusation);

Traitement juste des criminels

Il existe deux types de criminels, ceux qui constituent une menace pour un individu ou la collectivité OU ceux qui ont simplement un comportement indésirable. Dans le premier cas, il faut de manière responsable tenir compte de la dangerosité pour le public. Dans le cas d'un comportement indésirable, la réforme est préférable. **L'état se doit de gérer le risque assumable de réhabilitation.**

1. Peine minimalement proportionnelle au mal commis dans les crimes contre la propriété
2. Castration chimique pour les cas de viol et de pédophilie, lorsque la preuve est suffisamment solide et que le tout a été commis avec une agression violente (enlever les moyens d'agir)
3. Ramener la peine de mort pour les crimes très graves contre la personne (viol avec agression, meurtre - sauf légitime défense)
4. Rétablissement de la peine de mort (diminution des dépenses pour prisonniers);
5. L'agresseur doit dans les limites de sa solvabilité au moins rembourser les soins de santé de l'agressé et payer en surplus des compensations pour la durée sans travail.
6. Augmentation de la peine pour récidive;
7. S'en tenir aux peines dites en s'assurant d'abord des capacités du système carcéral;
8. S'assurer que pour un même crime une même sentence soit donnée : « à crime égal, peine égale »
9. Augmenter la peine pour des crimes politiques;
10. Réformer les prisons (en tant que luxe inefficace et école du crime);
11. Abroger la toxicomanie comme un crime, car il s'agit de besoins de réhabilitation
12. Programme de réparation des crimes;
13. Rendre les prisons financièrement autonomes et sécuritaires pour les gardiens de prison;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

SANTÉ : INDUSTRIE À DIMENSION HUMAINE



Ce que l'on appelle « La santé » est l'ensemble des soins fournis pour soulager ou guérir des problèmes du corps ou de l'esprit (c.-à-d. la santé mentale).

Une personne malade ne peut travailler et subvenir de manière autonome à ses besoins. La maladie est une perte d'autonomie. Il y a des coûts énormes dans le domaine de la santé, mais c'est une industrie particulière, car elle est à dimension humaine.

Le constat est unanime : le système de « santé » est malade : temps d'attente excessifs pour recevoir des soins, chirurgies retardées de plus d'un an, accès limité à un fournisseur de soin, démotivation du personnel due à la bureaucratie et aux conditions de travail, manque de rétention du personnel, gouffre financier.

De plus, les infirmières sont une classe exploitée au Québec, puisqu'il leur est pratiquement impossible de grever, ni de changer de profession en raison de l'étatisation mur à mur.

Le système de « santé » ne fonctionne pas. Il faut donc enrayer la croyance dans un système universel et gratuit, tout en préservant une éthique de permettre à toute personne d'être soignée.

Le système bénéficie d'un budget record de 62 milliards en 2025. Le coût réel est encore plus grand, car ces chiffres ne comprennent pas les milliers de québécois qui reçoivent des soins dans d'autres provinces sans être remboursés.

La santé est le plus gros secteur d'endettement : elle représenterait 51% des dépenses publiques en 2020-2021, dont 40% pour la dernière année de vie. Notre modèle actuel n'est tout simplement pas viable. Il n'est pas normal que nous attendions 20 h pour un service qui ne dure parfois que 10 min. Nous devons avoir mieux pour notre argent. Notre système n'est pas gratuit. **Notre système est l'un des plus chers pour un rendement médiocre.**

Équipe Autonomiste croit qu'il faut simplifier et moderniser l'administration, régler les conditions de travail, faciliter la délégation de certaines tâches, revoir le financement du



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

réseau selon les causes (agression, pathogénique, génétique, alimentaire, toxicologique, professionnelle ou gérontologique) et restaurer une saine pyramide des âges. Il faut aussi s'attaquer aux profits excessifs du matériel médical.

Pour que le système de santé « guérisse », la collaboration inconditionnelle des syndicats sera nécessaire, ainsi qu'une certaine flexibilité que permet un système « privé ». Le privé permet aussi la rétention d'employés exaspérés du monopole d'État.

L'État est un mauvais employeur et un mauvais gestionnaire. Nous ne voulons pas d'un système où l'honnête travailleur s'endette à vie pour recevoir des soins. Il s'agit pour nous ici fondamentalement d'une question de **dignité humaine**.

D'un point de vue économique, il s'agit d'établir une offre de service donnée à des besoins fixes en santé. Le sous-financement et le refus du privé engendrent des sous-effectifs ou un temps plus grand pour un même service.

Administration

1. Moderniser le réseau
 - a. Informatiser les dossiers médicaux;
 - b. Informatiser la prise de notes et les prescriptions;
 - c. Uniformiser les méthodes de gestion des hôpitaux;
 - d. Abolir la carte spécifique de chaque hôpital pour une carte unique;
 - e. Diminuer la quantité du personnel de gestion;
 - f. Diminuer la bureaucratie inutile;
 - g. Faciliter la « télémédecine »
2. Traiter dans le milieu, c.-à-d. à proximité (CHLSD)
3. Meilleure concertation avec les directions d'hôpital;
4. Modalité pour le ticket modérateur sauf pour les enfants.
5. Réguler les agences privées.
6. Décentraliser le système

Défaire le monopole – avoir un système à deux vitesses

7. Promouvoir un système volontairement à deux vitesses qui permettra un désengorgement du système public et permettra une saine concurrence;
 - a. Copier les modèles du privé les plus efficaces;
 - b. Laisser le choix aux gens de résoudre leurs enjeux de santé.
 - c. Contourner les milieux syndicaux.
 - d. Déléguer certains « soins » non essentiels;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

8. Déléguer davantage de tâches
 - a. Reconnaître les diplômes étrangers plus rapidement;
 - b. Diminuer l'influence du collège des médecins, vu comme un syndicat, et redonner plus de pouvoir aux infirmières, aux pharmaciens ou aux préposés. Des formations pourraient être offertes ou nécessaires pour accomplir certaines tâches ainsi déléguées;
 - c. Élargissement du pouvoir des infirmières;
 - d. Élargissement du pouvoir des pharmaciens;
9. Améliorer les conditions de travail
 - a. Instaurer la dignité au travail pour les infirmières : mettre fin à la culture des temps supplémentaires;
 - b. Dans les conflits de travail entre infirmières et l'état, adresser l'injonction à un tribunal plus haut que celui de l'État (fausse défense);
 - c. Enlever les irritants du personnel présent, pour encourager l'entrée à la profession et sa rétention.
10. Améliorer l'offre de services
 - a. Encadrer les pratiques « alternatives »;
 - b. Maintenir une accréditation des compétences par l'État;
 - c. Permettre le choix du type de soins;
 - d. Instaurer une commission d'évaluation de méthode de soin dans les autres pays pour voir les meilleures pratiques dans le monde. (Refonte complète selon les meilleurs modèles)
 - e. Réduire le contingentement des programmes de formations aux professions de la santé (augmenter l'offre de travailleurs) ;
11. Revoir les modes de financement du réseau
 - a. Paiement par assurance doit demeurer raisonnable pour tout travailleur;
 - b. Changer le mode de subventionnement des compagnies pharmaceutiques pour devenir « actionnaires »;
 - c. Obliger des études indépendantes des compagnies pharmaceutiques (Université mise à l'effort, concept de certification par un tiers, exiger du fédéral);
 - d. Revoir le financement des équipements certifiés « médicaux »;

Accidents

Puisque les accidents sont plus à même d'arriver dans la part active de la vie, il est concevable que le financement des soins dépende d'un pourcentage de l'espérance du temps de travail. Conséquemment,



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

1. Paiement par assurance devant demeurer
2. Établir dans la mesure du possible des aires séparées pour les accidents, afin d'isoler les causes (pathogènes);
3. Assurance prise à même le permis pour les accidents de la route;
4. Assurance obligatoire de la part de l'employeur pour couvrir les accidents de travail sous sa responsabilité, ce qui permettrait de responsabiliser davantage la sécurité au travail en « punissant » les mauvais employeurs de prime plus haute;
5. Faire respecter les normes de sécurité au travail;
6. Couverture des frais médicaux reliés à l'exercice des fonctions pour les militaires et la police;
7. Permettre l'ajout d'une assurance « claire » pour les soins reliés à des problèmes domestiques;
8. Faire un programme court pour la chirurgie des traumatismes;
9. Enlever le « no-fault » pour les personnes avec facultés affaiblies ou action criminelle. Faire couvrir le responsable de l'accident les soins des victimes de la route; les assurances doivent être automatiques pour ne pas que la personne ou la famille ait des tracasseries administratives; utiliser le même procès criminel pour traiter la plainte civile. Disposition spéciale pour les personnes insolvables.

Hygiène sociale (la prévention)

Quatre catégories de maladies sont reliées directement à des activités humaines et dépendent de choix, ou du moins d'organisation. À savoir : l'alimentation, l'environnement, les pathogènes, sexualité et l'intoxication (drogue, cigarette).

1. Encadrer par des normes la vente et la production de certains « biens » néfastes :
 - a. Renforcer les lois environnementales antipollution;
 - b. Gestion des ordures (voir notre plateforme);
 - c. Taxer les aliments reconnus comme étant néfastes pour la santé pour couvrir les frais encourus;
 - d. Encadrer et décriminaliser la prostitution;
 - e. Lutte aux drogues dures et toxicomanie.
2. Favoriser l'entraînement physique et de saines habitudes de vie;

Pédiatrie et gérontologie

Les enfants doivent être considérés comme une classe à part incapable d'être autonomes qui est non sujette au ticket modérateur.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Les personnes âgées impliquent une accumulation possible le temps d'une vie (l'impôt d'une vie). Les coûts vont monter nécessairement avec des soins dispendieux avant la mort.

1. Soigner dans le milieu : Infirmière dans les milieux scolaires et infirmière dans les CHSLD;
2. Financer les familles voulant devenir aidants naturels;
3. Punir très sévèrement les cas de violence auprès des aînés et des jeunes;
4. Maintenir sous couverture d'État les soins pédiatriques;
5. Offrir des traitements humains pour les soins palliatifs et de fins de vie, afin de mourir dans la dignité;
6. Permettre l'euthanasie, en s'assurant que ce soit dans la dignité et à la volonté de la personne;
 - a. Cependant, l'incitation à la mort d'une personne, tel qu'elle se pratiquerait actuellement, doit être criminalisée.
7. Continuer de financer les avortements, lorsque l'enfant représente des problèmes génétiques majeurs et les enfants issues des viols; définir l'avortement selon des délais raisonnablement humains.
8. Financer la vasectomie ou la ligature pour certaines maladies génétiques et ouvrir les opérations à tous âges adultes.

Santé mentale

1. Renforcer les groupes de proximité avant de diriger les personnes vers l'hospitalisation.
2. Travailler en prévention et investir dans l'éducation citoyenne.

Prévenir la prochaine pandémie

1. Mise sur place d'un plan pandémique pour éviter que des mesures abusives telles que celles que nous avons connues avec le COVID-19 ne se reproduisent.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

ÉCONOMIE ET FINANCE PUBLIQUE : SORTIR DE L'ÉTAT DE PAUVRETÉ ET DE DÉPENDANCE



Les politiciens au pouvoir utilisent les fonds publics pour se faire élire grâce à des promesses démagogiques. Nous nous endettons, nous rendant de plus en plus dépendants et obscurcissant l'avenir de la prochaine génération, pendant que la génération présente en profite. Ce modèle de dilapidation des fonds publics n'est pas viable à long terme en plus d'être inéquitable.

Équipe Autonomiste considère la dette comme un vol générationnel pur et simple. Il n'existe aucune légitimité qui permette à un État de s'endetter au nom de la collectivité, car c'est obliger tout individu pour des services qu'ils n'ont pas nécessairement reçu ni souhaité, pour des services dont une autre génération aura bénéficié. Le rôle de l'État doit être réduit à son minimum, à son essence, à savoir : faire respecter la sécurité de ses citoyens, le maintien de la liberté et la défense de la propriété privée.

Un État n'a pas de revenu au sens strict, au sens qu'il ne produit pas un échange volontaire et libre. Dès qu'il dépasse cette fonction, l'État devient tyrannique. Équipe Autonomiste favorise le principe d'un État minimal (libertarisme), croyant que le citoyen aura toujours plus si un fonctionnaire ne prend pas comme intermédiaire. Le choix des finances devient alors la responsabilité de l'individu.

Un État, comme une compagnie, est riche selon l'épargne qu'il possède. L'endettement est une pauvreté. Son efficacité est relative à son épargne (actifs) et à ses revenus relativement à ses dépenses et ses dettes (passifs). La dette est la négation du revenu, tout comme l'épargne est la négation de la dépense. Il faut vivre en fonction de ses moyens. Pour épargner, les dépenses doivent être réduites au minimum et les revenus doivent être supérieurs aux dépenses.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Pour ce faire, Équipe Autonomiste souhaite diminuer la taille de l'État, rendre imputable l'État une fois pour toutes de la gestion et de la dilapidation des fonds publics, alléger le fardeau fiscal sur la population et enfin, favoriser les acteurs réels de la prospérité.

Diminuer la taille de l'état

1. Couper toutes les dépenses non essentielles de l'État, selon un plan de transition;
2. Le revenu d'État doit être strictement pour des biens collectifs et non des intérêts « sociaux »;
3. Simplifier la fiscalité (voir à l'automatiser);
4. Ingénierie de production pour le fonctionnariat : revoir la structure de l'État
 - a. Revoir avec les syndicats l'exigence d'efficacité et de souplesse;

L'imputabilité de la gestion des finances publiques

1. Rendre inconstitutionnel l'endettement national (sur plus de 50 ans);
2. Modifier la loi sur les banques pour conserver un fond pour contrer les baisses économiques;
3. Établir un arrangement de paiement pour l'endettement interne et liquidation de certains actifs (immobiliers) du gouvernement libéré par la réduction de la taille de l'État;
4. Confiscation des biens du crime organisée;
5. Obliger les compagnies à une information éclairée sur les produits
6. Réformer éthiquement le capitalisme
 - a. Limiter le pouvoir d'emprunt des gouvernements;
 - b. Éviter la gestion de l'État de certains produits, tel que le sirop d'érable, afin de garder les prix artificiellement trop élevé;
 - c. Éviter les monopoles;
 - d. Rendre les chefs d'entreprise imputables;
7. Contrer l'évasion fiscale commise par le gouvernement et ses employés;
8. Sortir du libre-échange et favoriser une économie locale et responsable;
9. Investir dans l'Économie québécoise pour les achats gouvernementaux;
10. Rétablir le conseil économique du Canada pour offrir au gouvernement comme au public une source neutre d'informations; (Rendre publiques les dépenses en continu)
11. Protéger les lanceurs d'alerte;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

12. Rendre imputables criminellement les dirigeants d'entreprises qui sont présentement protégés sous des fictions juridiques comme les corporations ou les sociétés d'actionnaires, par exemple.

Allègement du fardeau fiscal sur la population

1. Réduire le fardeau fiscal des particuliers (possible en diminuant la taille de l'État);
2. Protection des consommateurs;
3. « Tax flat rate »
4. Faire la promotion de la philanthropie

Favoriser les acteurs de la prospérité

1. Favoriser l'achat (et donc l'économie) local par une exemption de taxes pour les produits québécois;
2. Encourager les entreprises innovantes;
3. Enlever les régulations superflues qui nuisent au désir d'entreprendre;
4. Favoriser les grands investissements au Québec;
5. Favoriser l'immigration prête à investir;
6. Développer les talents locaux et investir dans la formation locale.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

ENVIRONNEMENT : SAUVÉ PAR LE CAPITALISME VERT



Équipe Autonomiste dénonce l'instrumentalisation de l'écoanxiété à des fins économiques et politiques. Cependant, nous avons l'environnement réel à cœur.

Nous dénonçons aussi l'idée de plusieurs partis selon laquelle il faut choisir l'environnement au détriment de l'économie; une approche réaliste doit consister dans vision globale comprenant économie et environnement. **L'environnement et le capitalisme peuvent vivre ensemble.**

Le capitalisme peut protéger l'environnement par l'imposition du juste prix des matières et de leur traitement. **Équipe Autonomiste considère donc être le seul parti à avoir une stratégie réaliste pour respecter l'environnement.**

Notre plan environnemental consiste à optimiser les ressources en respectant la nature. Pour ce faire, nous devons travailler avec l'industrie. Il faut inclure dans l'exploitation les coûts réels; c'est en ce sens que notre approche est réaliste et que nous pouvons parler de « **capitalisme vert** »

Par environnement, nous entendons l'ensemble du milieu vivant qui nous est commun (eau, air, faune), dans lequel on vit (milieu de vie). Nous entendons aussi l'environnement comme une propriété collective, puisque personne ne peut le produire; c'est un bien nécessairement collectif qui doit limiter la libre entreprise.

Il s'agit donc pour nous d'encadrer les rapports sociaux au milieu :

- Les entrées (gestion des matières premières)
- Les sorties (gestion des déchets).

Principalement, le principe se divise en trois : la gestion des ressources premières, les procédés (industrie ou consommation) et la production dont une partie n'est pas



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

consommée, c'est le déchet (partie non nécessaire ou non utile, conséquemment également non marchande).

Principalement, les transformations majeures sont dues à l'industrie, et c'est d'abord la responsabilisation environnementale de l'industrie qu'il faut viser, mais également le cycle des déchets (gestion des déchets) et de la consommation responsable.

Optimiser les ressources

1. RÉDUCTION À LA SOURCE

- a. Consigne généralisée.
- b. Gestion des ressources (forêts, mines, océans, etc.);
- c. Encourager l'économie locale en diminuant le libre-échange;
- d. Établir et encourager un cadre légal pour l'exploitation des ressources premières;
- e. Privatisation de l'eau au-delà d'une certaine quantité consommée (au-delà de la consommation domestique normale); notamment pour la vente d'eau à des multinationales, augmenter au juste prix;

2. VISER LE ZÉRO DÉCHET

- a. Combattre l'obsolescence;
- b. Dédommagement obligatoire complet des industries (par exemple, pour les gaz de schiste, les coûts reliés aux inconvénients des résidents dues aux effets de voisinage) faisant en sorte de payer le vrai prix environnemental et social;
- c. Considérer l'environnement (forêts, eau, mines) comme des actifs collectifs, lorsque non-renouvelable pour une génération;
- d. Obliger les compagnies à déverser les coûts accessoires à la production, par exemple, décontamination du sol, reboisement, etc. de manière à avoir le vrai coût à la consommation;
 - i. S'assurer dans un cadre légal que la compagnie a le fond de réserve pour couvrir les compensations environnementales.
- e. Sortir du protocole de Kyoto et financer nos propres recherches avec l'argent épargné;
- f. Viser à l'optimisation de l'usage des matériaux jetés, notamment par une réinjection dans la production, afin d'éviter la perte de ressources;

Respecter la nature

1. Aménagement du territoire et aménagement urbain;



**ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026
PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012**

2. Protection de l'eau et de l'air;
3. Ratio de Couverture végétale au lieu de la taxe carbone;
4. Protéger la faune
 - a. Espace contigu sur les autoroutes;
 - b. Protection des milieux naturels;
 - c. S'opposer à l'immigration massive canadienne;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

TRAVAIL : UN NOUVEAU « CONTRAT SOCIAL » AVEC LE SYNDICALISME ET LES ORDRES PROFESSIONNELS



Le but d'une loi du travail devrait d'abord être de produire des biens de consommation sur le principe de la liberté d'embauche à condition que des conditions raisonnables de travail soient mises en place.

Il existe des limitations sur la santé et la sécurité des travailleurs. Une société prospère exige de la compétence et du travail. Malheureusement, une certaine mouvance syndicale tend à compenser des forces contraires anti productives.

C'est un secret de Polichinelle que les syndicats encouragent à moins travailler, protègent parfois des incompetents, refusent les réformes nécessaires, poussent des salaires à la hausse en rendant concurrentiel, empêchent la bonne marche du travail et qu'ils sont politiquement partisans. Pour cette raison, une partie de la population qui souhaite une économie forte et en santé s'oppose publiquement ou en privé aux syndicats.

Ce qui importe pour Équipe Autonomiste, **c'est que de bonnes lois uniformes du travail soient apportées.** Or, puisque le rôle du travail n'est pas de « brûler » des hommes et femmes, mais de produire des biens, nous devons reconnaître que les syndicats ont un rôle à jouer pourvu qu'ils reconnaissent aussi que le patronat en possède un aussi.

Nous considérons le droit des travailleurs à travailler dans des conditions honnêtes et décentes comme un principe fondamental de la dignité humaine. Conséquemment, **Équipe Autonomiste reconnaît la nécessité d'une forme d'organisation du travail de forme syndicale pour empêcher les abus du patronat, mais considère également comme illégitime le syndicat lorsqu'il devient un monopole contre-productif.**

Le syndicat doit devenir libre, imputable, transparent et représentatif.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

Par principe de subsidiarité, L'État doit intervenir entre le syndicat (travailleurs) et le patronat pour encadrer les contrats de travail. Ce sont à des instances démocratiques qu'il conviendrait de régler les conflits entre l'État et les fonctionnaires. Le public doit aussi participer au développement de « vrais » lois de travail.

Un capitalisme éthique

1. Instaurer un projet-pilote de semaine de travail de base à 35 h. Cette mesure serait applicable aux salariés et ajustable selon le taux de chômage. Le but de cette mesure est de favoriser la redistribution du temps de travail plutôt que la redistribution des salaires honorablement acquis. Cette mesure vise à mettre plus de gens sur le marché du travail.
2. Instaurer le temps supplémentaire non imposable.
3. Diminuer graduellement l'aide sociale pour les gens aptes; motiver les gens à retourner au travail par des formations en entreprise ou par des intégrations progressives au marché du travail.
4. Encadrer équitablement le libre marché; permettre aux employeurs d'engager qui ils veulent, c'est-à-dire dégager des obligations de quota du D.E.I (discrimination dite « positive »); laisser le patronat déterminer le salaire de leur choix;
5. Accélérer l'assurance-emploi pour ramener l'aide dans des délais raisonnables;

Modifier le travail des fonctionnaires

1. Améliorer les conciliations travail / famille, la flexibilité du travail;
2. Combattre la culture du « le moins possible »
3. Abolir la discrimination « positive » et les quotas discriminatoires.

Modifier les syndicats

Équipe Autonomiste considère légitime que les employés s'associent en syndicat pour être protégés contre les abus du patronat, mais considère illégitime l'ingérence des syndicats dans le secteur politique, la promotion de l'incompétence et du « moins possible ».

1. Rendre le syndicat LIBRE
 - a. Revoir le Code du travail et l'application de la formule RAND; (Possibilité de choisir et de cotiser au syndicat de son choix;)
 - b. Exiger que les syndiqués tiennent un vote secret pour l'accréditation syndicale, pour un vote de grève, ainsi que de retour au travail;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

- c. Droit de représentation des travailleurs autonomes;
2. Rendre le syndicat **IMPUTABLE**
 - a. Amende pour les délits des membres du syndicat;
 - b. Réformer la culture du « moins possible », de chasses gardées et de défense des incompetents
3. Rendre le syndicat **TRANSPARENT**
 - a. Exiger que les syndicats rendent public leur état financier;
 - b. Surveiller les dépenses des syndicats (transparence des syndicats);
4. Réinstaurer le rôle **REPRÉSENTATIF** des travailleurs
 - a. Limiter le champ d'actions des syndicats pour les ramener à leur mission originale : la protection des travailleurs contre les abus des employeurs, ainsi que la santé et la sécurité au travail;
 - b. Limiter le pouvoir de grève des syndicats, mais les transformer comme organe représentatif pour améliorer les lois du travail pour la société en général
 - c. Maintenir le droit hiérarchique au sein de l'entreprise pour aider les employeurs à mieux diriger leurs employés (contrer les abus des syndicats);
 - d. Rendre la grève comme moyen de dernier recours pour négocier;
 - e. Instaurer des ponts représentatifs entre le syndicat et l'État pour légiférer mieux globalement le milieu du travail.

Modifier les ordres professionnels

1. Diminuer la quantité de corps de métiers
2. Revaloriser les métiers manuels;
3. Abolir la culture de « cartel » dans des milieux où des gens compétents pourraient contribuer à réaliser des actes professionnels.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

AGROALIMENTAIRE : LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Considérant que les lois et la qualité de la nourriture ne sont pas normalisées et qu'une concurrence déloyale entre les pays s'exerce relativement aux exigences environnementales et d'hygiène accrue, Équipe Autonomiste propose que le Québec se dote d'une politique de **souveraineté alimentaire**.

Le but est de renforcer nos marchés domestiques et nos économies locales. La souveraineté alimentaire est une façon de réduire notre dépendance sur les aliments importés, puisque la nourriture n'est pas un bien comme les autres. L'idéal de la souveraineté alimentaire est de devenir le plus possible autosuffisant et à ce que le transport soit d'abord local.

1. Normaliser la traçabilité des aliments quant à sa provenance et ses standards de production;
 - a. Traçabilité de la viande;
 - i. Dont la traçabilité de tous les organismes génétiquement modifiés et type de moulés pour animaux;
 - ii. Traçabilité et suivi des conditions de vie et d'abattage des animaux;
 - b. Déclaration d'usage des pesticides;
 - c. Transparence des ingrédients pour l'alimentation humaine.
 - d. Déclaration et imposition publiques des états financiers liés aux certifications religieuses (dans un souci d'équité et de laïcité);
2. Entente d'accréditation pour les aliments provenant de l'extérieur pour garantir que les mêmes critères environnementaux sont respectés;
3. Éliminer la gestion de l'offre pour le lait, les œufs et la volaille.
4. Appuyer les coopératives à titre de modèle pour produire, transformer et commercialiser les produits agricoles et de la pêche.
5. Limiter la « colonisation des sols » en pouvant vendre les terres arables qu'aux citoyens; éviter les grands consortiums aux dépens de l'agriculture familiale;



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

6. Mettre en place, si besoin, des barrières tarifaires appropriées sur les produits locaux afin de développer notre propre secteur agricole et éviter la concurrence asymétrique.
7. Protéger le marché intérieur.
8. Encourager une certification laïque en agroalimentaire pour préserver notre culture.



ÉQUIPE AUTONOMISTE : PROGRAMME 2026 PARTI POLITIQUE FONDÉ EN 2012

TRANSPORT ET INFRASTRUCTURE :



Notre vision est de maintenir dans la mesure du possible l'autonomie individuelle dans le transport et de prévoir une maintenance programmée des routes.

Le rôle de l'État doit être d'évaluer les besoins présents et futurs dans les infrastructures communes et non d'imposer au citoyen un mode de transport particulier choisi arbitrairement par des idéologues cravatés. Or, pendant que les gouvernements actuels forcent les citoyens vers une technologie n'ayant pas fait ses preuves, l'État des routes n'est pas seulement négligé, mais désastreux.

Considérant que les véhicules électriques sont dans leur processus de production et de gestion des déchets non environnementaux, **Équipe Autonomiste abrogerait l'obligation de posséder une voiture électrique pour laisser le consommateur choisir.**

Les routes doivent être réparées efficacement de manière régulière dans un budget réservé à cet usage. En ce qui concerne les gaz à effet de serre, nous prévoyons le maintien d'une couverture végétale et d'un niveau démographique responsable.

1. Maintenir le choix entre les véhicules à essence et les véhicules électriques; nous croyons que l'interdiction des véhicules à essence est une mesure trop radicale;
2. Maintenir l'état des infrastructures disponibles pour tous au juste prix;
 - a. Maintien programmé des routes;
 - b. Plan sur 30 ans pour la remise sur pied de l'infrastructure routier;
 - c. Normaliser la protection de la faune dans l'ingénierie civile;
3. Instaurer ou maintenir des services d'autobus autoroutiers;
4. Revaloriser le transport en gros, tel que par la voie ferrée pour désengorger les routes;
5. Améliorer le transport en commun;